

Code d'article	112.11
Description	STEAK MARKER "À POINT"
Catalogue	HOS 294
Mise à jour	29/09/2025 07:19:04



Spécifications du produit

Unité de mesure CENT
Dimensions 8 CM
Matériel BOIS
Couleur BLANC
Poids net d'une unité (g) 0,60

Code Décision 97/129/CE
Signage Triman et Info-Tri

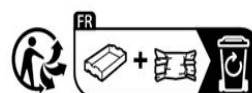
Codes

Intrastat 44199000
ITF14 28420499112118
EAN13 8420499112114

Colisage

Paquet Unités / paquet 100
Dimensions paquet (cm) 10,00 x 13,00 x 3,00
Poids brut colis (kg) 0,06
Volume paquet (m³) 0,0003900
Code Décision 97/129/CE PAP 21 + OPP 5

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 3.000
Paquets /carton 30
Dimensions carton (cm) 27,00 x 29,50 x 14,50
Poids brut carton (kg) 1,91
Volume carton (m³) 0,0115493
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 9
Cartons / palette 72
Conditionnement (U base x couches) 9 x 8
Poids (kg) 161,52
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les



aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Image du paquet

